

Département de Loir et Cher
Arrondissement de ROMORANTIN
MAIRIE DE



Tél. : 02.54.75.15.13
Fax : 02.54.75.41.79

Réunion du 22 mars 2021

L'an deux mil vingt et un le 22 mars à 20h00 le Conseil Municipal dûment convoqué le 17 mars 2021 s'est réuni Salle Maurice Ragot, afin de permettre le respect des distanciations physiques, sous la présidence de Madame Annick GOINEAU, Maire

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Annick GOINEAU, Daniel DUPONT, Hélène SAILLARD-LEPAIN, Jean-Louis PETRUS, Thierry HAMELIN, Fabienne BIGOT, Cédric DEVANNE, Julie ESNAULT VAN CAUBERG, Loïc DENIS, Aurélien CHAUX, Jean-Jacques RABIER, Bernadette MANDARD, Claire VALLA.

Absents excusés :

Madame Carole CHARBONNIER donnant pouvoir à Madame Annick GOINEAU
Madame Aurélie POISSON donnant pouvoir à Madame Fabienne BIGOT

Madame Annick GOINEAU, Maire, compte tenu de la crise sanitaire actuelle, afin de respecter les gestes barrières et limiter les risques de contamination, demande, conformément à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, que la présente réunion se déroule à huis-clos. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

En vertu de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Jean-Louis PETRUS est désigné secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers votants : 15

APPROBATION DES COMPTES RENDUS DU 17 FEVRIER et 05 MARS 2021

Le compte rendu du 17 février 2021 n'appelant pas de remarques particulières est approuvé à l'unanimité.

Le compte rendu du 05 mars 2021 est approuvé à l'unanimité. Cependant à la demande de Madame Bernadette Mandard, il est précisé que lors de l'échange sur le point « création d'un budget annexe pour la gestion des commerces » elle a posé la question suivante : « Pourquoi ne pas créer également un budget annexe pour la gestion des gites » à laquelle Madame Le Maire a répondu : « qu'il n'y avait pas d'obligation puisque que cette activité n'est pas soumise à la TVA ».

12- CREATION D'UN BUDGET ANNEXE POUR LA GESTION DES GITES

Madame Le Maire expose que sur les conseils du trésorier et de son autorité directe, il serait préférable de créer un budget annexe pour la gestion des gites. Cette décision doit intervenir avant le prochain vote de notre budget, qui doit être voté avant le 15 avril prochain.

Les Membres du Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu l'instruction M14,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide

- ↳ la création au 1^{er} janvier 2021 du budget annexe relatif à la gestion des gîtes et sera dénommé « budget annexe tourisme »
- ↳ toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites au budget 2021 de ce budget annexe
- ↳ la présente délibération sera notifiée à Monsieur le Trésorier.

13-APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2019 du SMIEEOM VAL DE CHER

Le rapport annuel 2019 du SMIEEOM Val de Cher, qui a été présenté dernièrement en Comité Syndical du SMIEEOM Val de Cher, a été transmis aux Membres du Conseil avec les convocations afin qu'ils puissent en prendre connaissance à leur tour et donner leur avis conformément à la réglementation en vigueur.

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↳ Approuvent le rapport 2019 qui peut être consulté en Mairie et au SMIEEOM Val de Cher.

Toutefois il est relevé quelques incohérences notamment pages 7-11-18 qui seront retranscrites à l'attention du SMIEEOM Val de Cher

14-TIRAGE AU SORT POUR L'ETABLISSEMENT DE LA LISTE PREPARATOIRE DES JURÉS D'ASSISES

Madame le Maire précise que la liste annuelle prévue par l'article 259 du code de procédure pénale doit comprendre cette année, conformément aux chiffres de la population authentifiés par le décret n°2020-1706 du 24 décembre 2020, 261 jurés dans le département de Loir et Cher. Conformément à la réglementation en vigueur, il convient de procéder au tirage au sort du triple du nombre de jurés prévus par arrêté préfectoral, soit pour Mareuil 3 personnes.

Après tirage au sort sur la liste générale des électeurs de la commune, sont désignés pour figurer sur la liste préparatoire :

- ↳ Monsieur BUCHET Marc,
- ↳ Monsieur SERREAU Guy,
- ↳ Monsieur OBIS Georges,

Les personnes tirées au sort seront avisées rapidement et destinataires d'un questionnaire à retourner par la Mairie au Tribunal de Grande Instance avant le 15 juillet prochain. Elles seront également informées :

a) qu'elles ont la possibilité de demander par simple lettre, avant le 1^{er} septembre au Président de la Commission prévue à l'article 262 du code de procédure pénale, le bénéfice de l'article 258 (personnes âgées de plus de 70 ans ou invoquant un motif grave reconnu valable par la commission),

b) que ce tirage au sort ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés et que la liste définitive sera établie dans les conditions prévues aux articles 262 et suivants du code.

INFORMATIONS DIVERSES

➤ Ecole

Madame Le Maire annonce que le RPI Mareuil-Pouillé ne subira pas de fermeture de classe à la rentrée 2021, en effet après avoir réexaminé les chiffres annoncés des effectifs, la Direction d'Académie DASEN a décidé le maintien des classes. Un remerciement aux parents d'élèves,

pour leur mobilisation, a été fait lors du dernier Conseil d'Ecole. Un courrier commun des Maires sera adressé à Madame LAIR pour la remercier de l'attention apportée à notre dossier.

➤ **PLUi**

Madame Le Maire expose que l'enquête publique du PLUi étant clôturée, la communauté de communes nous a informé du planning de travail avant l'approbation définitive.

- ☞ Mardi 30 mars 2021 : COPIL
- ☞ Du Mardi 13 avril au mercredi 21 avril 2021 : réunion de travail communales
- ☞ Jeudi 22 avril 2021 permanence du Cabinet G2C
- ☞ Mardi 11 mai 2021 COPIL + Maires
- ☞ Lundi 31 mai 2021 : conférence intercommunale des Maires
- ☞ Lundi 21 juin 2021 : approbation en conseil communautaire.

➤ **Tour de Loir et Cher**

Madame le Maire informe que compte tenu des incertitudes grandissantes et des contraintes liées à la lutte contre la propagation de la Covid-19 et des variants, le 61ème Tour du Loir-et-Cher, qui devait passer par Mareuil-sur-Cher, est annulé

➤ **Journée Propreté**

Madame Le Maire rappelle que chaque année est organisée, en collaboration avec le SMIEEOM Val de Cher, une journée propreté. Elle propose de définir une date pour 2021. La date du **samedi 29 mai 2021** est retenue. Cette organisation se fera en fonction des dispositions sanitaires en vigueur.

➤ **Elections**

Madame Le Maire rappelle que les 13 et 20 juin prochains auront lieu les élections départementales et régionales.

➤ **Communauté de Communes – Réunion Enfance Jeunesse**

Madame le Maire donne la parole à Madame Julie ESNAULT VAN CAUBERG qui a participé à la Réunion Enfance Jeunesse qui a mis en place des séjours dont les plaquettes d'informations seront prochainement disponibles en Mairie.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mercredi 07 avril à 20h00 salle Ragot, vraisemblablement à huis-clos, précédée de la dernière commission finances à 19h15.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h15.

Fait et clos en séance les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Copie certifiée conforme.

Le Maire, Annick GOINEAU

